Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 85 (1940)

Heft: 12

Artikel: Natalité et défense nationale

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-348353

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Sulsse : 1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.— 3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger :

1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—

Prix du numéro: fr. 1.50.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION:

Avenue de la Gare 33, Lausanne

Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES: Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

Natalité et défense nationale

La défense nationale est conditionnée en grande partie par le chiffre des naissances. L'organisation de l'armée est basée sur le nombre d'hommes aptes au service fournis chaque année par le recrutement. Lorsque la natalité est en régression constante, le recrutement diminue et l'ordre de bataille en subit les répercussions. Le matériel, même le plus perfectionné ne saurait remplacer les hommes.

On commence, enfin, à s'inquiéter sérieusement, en Suisse, de la diminution catastrophique et constante du nombre des naissances dans certaines régions. Les journaux ont donné l'alarme; ils consacrent à cette question d'une brûlante actualité des articles et des études qui dénoncent le danger et cherchent à secouer l'apathie où se complaît une partie de l'opinion suisse. Une comparaison avec le mouvement de la population dans les autres pays d'Europe nous aidera à comprendre les données de la statistique pour la Suisse.

En 1938, six Etats ou ex-Etats avaient une natalité

inférieure à celle de la Suisse : l'Autriche ¹, la Belgique, la Grande-Bretagne, la France, le Luxembourg, la Suède. La Hollande était en tête des pays à forte natalité. (Excédent de naissances 104 369, soit 12,1 pour mille habitants), puis venaient la Yougoslavie, le Portugal, la Grèce, la Pologne, la Roumanie, l'Italie, la Bulgarie et l'Allemagne. En 1938, l'excédent des naissances du Reich a été de 546 340, celui de l'Italie de 424 957, pendant qu'en France il était tombé au-dessous de zéro, depuis plusieurs années (en 1938, l'excédent des décès a été de 34 741). Il y a un siècle, les naissances étaient, en France, supérieures de 200 000 aux décès.

1938. Tableau des naissances dans les principaux pays de l'Europe.

Pays	Enfants nés vivants	Décès	Excédent de naissances	Excédent de naissances pour 1000 habitants
1. Hollande	178 413 423 794 199 467 183 868 849 873 585 197 1 037 180 141 967 1 346 911 68 476 72 319 45 957	74 044 242 184 115 331 105 674 479 602 379 282 612 223 85 167 800 571 39 057 46 907 29 013	104 369 181 610 84 136 78 194 370 271 205 915 424 957 56 800 546 340 29 419 25 412 16 944	12,1 11,9 11,4 11,2 10,6 10,4 9,7 9,0 8,0 7,8 7,1
12. Norvège	43 937 176 733 63 790 621 627 93 499 130 604 4 488 93 968 612 138	129 345 48 576 478 927 72 577 108 682 3 800 94 431 646 879	16 944 47 388 15 214 142 700 20 922 21 922 688 — 463 — 34 741	5,8 5,2 3,6 3,5 3,4 2,6 2,3 — 0,1 — 0,8

¹ Il sera intéressant de suivre, après la guerre, le développement démographique de l'Autriche annexée au Reich, le taux de sa natalité s'adaptera sans doute à celui de la Grande Allemagne.

L'Autriche ayant cessé d'exister comme Etat indépendant, la France est le seul pays d'Europe où les décès dépassent les naissances.

En Suisse, depuis 1871, le chiffre des naissances a atteint son point culminant de 1896 à 1914, avec une moyenne annuelle de 90 000 enfants nés vivants, ce qui représente un excédent moyen de 35 000 naissances. La Suisse, en pleine prospérité économique, était alors un pays à forte natalité. Elle le serait encore, sans l'influence stérilisante des villes et la dénatalité alarmante de la Suisse romande.

Depuis 1914, le chiffre moyen des naissances a constamment baissé en Suisse, il est descendu à 63 837, en 1939; le chiffre des décès étant de 49 484, l'excédent des naissances se réduit à 14 353 pour l'année 1939. D'après les résultats connus du premier semestre de 1940 (33 000 naissances et 29 000 décès) l'excédent des naissances sera inférieur à 10 000, cette année.

Les mariages suivent, par contre, une courbe légèrement ascendante, mais comme la proportion des ménages sans enfants, ou à un seul enfant, augmente sans cesse, l'effet que pourrait avoir le nombre plus élevé des mariages se trouve annulé par leur stérilité. On constate aussi que la mortalité a quelque peu baissé, la durée moyenne de la vie s'est allongée.

Le bureau fédéral de statistique démontre par des chiffres irréfutables que la Suisse a perdu cette belle vitalité qui, jusqu'au XIXe siècle, lui assurait l'honneur d'être un des pays les plus prolifiques d'Europe. Cependant, la régression de la natalité n'atteint pas au même degré toutes les parties du pays. Car la Suisse est, pour son salut, une Confédération d'Etats. Le danger serait bien plus grave si elle était un Etat unifié et centralisé. Les frontières cantonales sont des barrières, des cloisons étanches qui empêchent certaines théories meurtrières de se propager d'un canton à l'autre. L'idée qu'on peut se faire du mouvement de notre population serait fausse, si l'on ne considérait que la moyenne de la Suisse. Ce sont les chiffres établis par canton qui nous fourniront les données les plus intéres-

santes. Nous verrons qu'il existe entre cantons des différences considérables, suivant les races, les confessions et les occupations des habitants.

En effet, le taux de la natalité est resté non seulement normal, mais très élevé dans les cantons d'Uri, Schwyz, Unterwald, Lucerne, Fribourg, Soleure, Zoug, Valais qui ont tous un excédent des naissances égal, en proportion, à celui des peuples les plus prolifiques d'Europe. Dans les autres cantons, la moyenne a baissé sans descendre au-dessous de la normale. Enfin, un troisième groupe, tout au bas de l'échelle, accuse des chiffres douloureusement éloquents. Ce sont Genève, Neuchâtel, Bâle-Ville, Tessin, Appenzell Rh. ext. et Vaud. Dans trois de ces cantons (Genève, Neuchâtel, Bâle-Ville), les décès sont plus nombreux que les naissances. Vaud avait un faible excédent de naissances de 0,3 pour mille, en 1938; en 1939, il s'est transformé en excédent de décès. Appenzell Rh. ext. est tombé à 0,0 pour mille.

D'une façon générale, la population des contrées agricoles, catholiques ou montagnardes est plus prolifique que celle des contrées industrielles, protestantes et des villes.

L'examen attentif du tableau ci-après (voir page 505) suggère les réflexions suivantes :

- 1. Les douze premiers cantons ou demi-cantons de cette liste sont catholiques (excepté les Grisons qui sont mixtes). Ils ont tous une natalité élevée ou sensiblement supérieure à la normale.
- 2. Les treize derniers cantons ou demi-cantons sont protestants ou mixtes (le Tessin catholique excepté). Seuls Berne, Bâle-Campagne, Thurgovie et Schaffhouse ont un taux de natalité normal, tous les autres sont au-dessous de la moyenne ou déficitaires.
- 3. Les trois cantons romands protestants, Vaud, Neuchâtel, Genève (633 850 habitants), ont ensemble un excédent de 875 décès, tandis que les deux cantons romands catholiques, Fribourg et Valais (287 850 habitants) ont ensemble un excédent de 2397 naissances.

4. Bâle-Ville étant à la fois ville et canton, les Bâlois ont adopté le mot d'ordre des villes progressistes : tout confort et pas d'enfants (excédent de 145 décès).

Mouvement de la population suisse en 1938.

Cantons et demi-cantons	Enfants nés vivants	Décès	Excédent des naissances	Excédent des naissances pour 1000 habitants
1. Uri	530	247	283	11,8
2. Obwald	434	246	188	9,3
3. Nidwald	313	166	147	9,3
4. Fribourg	3 150	1 780	1 370	9,3
5. Lucerne	3 914	2 217	1 697	8,5
6. Soleure	2 703	1 562	1 141	7,5
7. Valais	2 999	1 972	1 027	7,3
8. Schwyz	1 282	823	459	7,2
9. Zoug	639	400	239	6,6
10. Argovie	4 552	2881	1 671	6,3
11. Grisons	2 341	1 587	754	5,9
12. Appenzell Rh. int.	265	191	74	5,3
13. Berne	10 825	7 806	3 019	4,3
14. Bâle-Campagne .	1 319	921	398	4,2
15. Saint-Gall	4 677	$3\ 534$	1 143	4,0
16. Thurgovie	2 144	1 607	537	3,9
17. Schaffhouse	790	611	179	3,3
18. Glaris	535	443	92	2,6
19. Zurich	8 513	6 880	1 633	2,5
20. Tessin	2 333	$2\ 152$	181	1,1
21. Vaud	4 233	4 143	90	0,3
22. Appenzell Rh. ext.	651	649	2	0,0
23. Bâle-Ville	1 827	1972	— 145	- 0,9
24. Neuchâtel	1 201	1 478	— 277	- 2,4
25. Genève	1 620	2 308	688	3,9
Suisse	63 790	48 576	15 214	3,6

5. Appenzell Rh. ext., en grande partie industrialisé, et protestant, tombe à 0,0 pour mille, tandis que Appenzell Rh. int., agricole et catholique, est dans la bonne moyenne (5,3 pour mille).

- 6. La canton de Genève a la plus forte mortalité et la plus faible natalité de la Suisse. Depuis 40 ans le nombre des morts y dépasse régulièrement celui des naissances de 500 à 600 unités (688 en 1938).
- 7. Sans les six derniers cantons de la liste, la moyenne de la Suisse serait de 6,0 pour mille au lieu de 3,6.

Communes de habitants	Population de résidence moyenne	Enfants nés vivants	Décès	Excédent des naissances	Excédent des naissances pour 1000 habitants
100 000 et plus	730 000	7 973	7 684	289	0,4
30 000 à 100 000	336 050	3 792	3 723	69	0,2
10 000 à 30 000	291 350	3 741	3 103	638	2,2
5 000 à 10 000	419 000	5 830	4 845	985	2,3
moins de 5 000	2 410 300	42 454	29 221	13 233	5,5
Suisse	4 187 200	63 790	48 576	15 214	3,6

Si nous considérons maintenant l'influence des villes sur les naissances, nous verrons que le taux de la natalité baisse au fur et à mesure qu'une ville s'agrandit.

Ce sont les villes de 30 à 100 000 habitants qui sont le plus atteintes par la dénatalité. Dans cette catégorie rentrent La Chaux-de-Fonds et Lausanne. A Lausanne, depuis trente ans déjà, le nombre des décès dépasse celui des naissances.

Dans la catégorie des villes de 100 000 habitants et au-dessus, Bâle et surtout Genève, battent le triste record de l'excédent des décès.

La population de Lausanne, de Bâle et de Genève ne se maintient plus que par l'immigration d'éléments venus de la campagne, d'autres cantons et de l'étranger.

Il est ainsi démontré que les villes arrêtent l'accroissement normal de la population, alors que les communes rurales le favorisent. Nous constatons que 2 410 300 habitants de la campagne ont sept fois plus d'enfants que 1 776 900 citadins : (13 233 contre 1981).

Dans le *canton de Vaud*, la diminution de la natalité suit un rythme de plus en plus rapide. Plus de 80 classes primaires ont été fermées ces dernières années, faute d'élèves. Il y a deux cents ans, en 1735, sur une population de 90 000 âmes, il y avait eu 3385 naissances ; en 1930, avec 331 853 habitants, on ne comptait que 4675 naissances. Lausanne avait, en 1730, 6000 habitants et 219 naissances. En 1930, 76 000 habitants et 830 naissances. Logiquement, si la proportion de l'année 1730 était restée la même, il aurait dû y avoir, en 1930, 2800 naissances et non pas 830 seulement.

Le D^r Olivier, qui cite ces chiffres attristants dans un ouvrage sur la médecine et la santé dans le canton de Vaud, paru en 1939, conclut : « La volonté de peupler est morte. A moins qu'elle ne ressuscite, la ville de Lausanne ne peut désormais attendre sa perpétuation que des apports du dehors. D'elle-même, elle est incapable de subsister. Le désir de la vie facile met fin à la vie. »

Les répercussions de la dénatalité sur l'armée sont particulièrement sensibles dans la 1^{re} division. Dès avant 1910, les unités vaudoises n'atteignaient plus l'effectif légal. A la mobilisation de 1914, il a fallu les compléter avec des surnuméraires d'autres cantons. Le bat. fus. 90 qui comprenait 2 compagnies vaudoises a été enlevé à la division. Les bat. 7, 6, et car. 1, à leur tour, ont cessé d'être des corps de troupe vaudois ; leur recrutement était devenu insuffisant. Aux manœuvres de 1937, les compagnies d'infanterie vaudoises et genevoises de la 1re division, avec sept classes d'âge, avaient un effectif moyen de 60 hommes; celles du régiment valaisan de 150 hommes, et celles de la 3e division de 150 à 180 hommes. Il n'y a plus que deux écoles de recrues d'infanterie dans la 1^{re} division, alors qu'il y en a trois dans les autres. La nouvelle organisation a apporté à la 1re division l'appoint des forts effectifs du régiment de Fribourg.

Une politique de la famille est devenue une nécessité absolue dans les cantons romands protestants, si nous voulons conserver notre place et notre influence dans la Confédération. Ce serait là du fédéralisme pratique, positif. Les Vaudois ne pourront sauver leur particularisme menacé qu'en retrouvant leur vitalité. Quand un peuple perd confiance, s'abandonne et n'a plus d'enfants, il devient fatalement la proie des voisins plus sains, moins égoïstes, plus courageux devant la vie. C'est une loi de la nature, un phénomène historique constant. La guerre actuelle le prouve tragiquement.

Plus de 100 000 Confédérés, dont 40 000 Bernois, sont établis dans le canton de Vaud. Ils y sont venus parce que nous leur avons cédé la place. Nos villages dépeuplés attirent les Bernois et les Fribourgeois, fils de familles nombreuses. Notre pouvoir d'assimilation est impuissant devant cette invasion pacifique. Ainsi, il arrive que les immigrés, en majorité dans certaines communes, ne se donnent plus la peine d'apprendre le français et gardent en plein pays vaudois leurs habitudes et leur dialecte alémanique. Rien ne sert de s'indigner, de se lamenter, d'accuser les autres au nom d'un fédéralisme que nous trahissons, puisque nous sommes les premiers responsables du déficit de notre natalité. Le meilleur et le seul remède restera toujours de repeupler nos campagnes avec des Vaudois authentiques et d'empêcher l'exode croissant des campagnards vers la ville.

Que nous importe cette question de dénatalité? déclarent les inconscients pour lesquels tout est subordonné au bienêtre matériel, au moment présent, sans aucun souci de l'avenir du pays. Ne sommes-nous pas un petit pays neutre et sans ambitions territoriales, disent-ils encore, nous n'avons donc pas besoin de chair à canon. La Suisse n'est-elle pas déjà surpeuplée, puisqu'il nous faut entretenir une armée de chômeurs?

A ces objections nous répondrons par une simple question. Qu'arriverait-il si les autres parties de la Suisse suivaient l'exemple de Bâle-Ville, de la Suisse romande protestante et du Tessin? La réponse sera brutale, la voici : la statistique nous apprend qu'une population de 100 000 âmes mise au régime de l'enfant unique se trouve réduite, après 60 ans, au chiffre de 19 000. C'est-à-dire que la Suisse, en l'an 2000, ne compterait plus que 774 000 habitants, ou

1 million 400 mille au régime de deux enfants par famille, à moins qu'elle ne soit envahie et colonisée par d'autres peuples plus prolifiques. La question de notre défense nationale serait alors résolue négativement et, avec elle, celle de notre indépendance.

Cette population diminuée des cinq sixièmes ou des deux tiers devra résoudre le problème du chômage. Non seulement elle ne pourra pas le supprimer, mais elle l'aggravera.

Pour un million et demi de population, il faut moins d'habitations et de constructions que pour 4 millions : l'industrie du bâtiment chômera de plus en plus. Il en sera de même de toutes nos autres activités, dans l'agriculture, le commerce, l'industrie, les transports, la vie intellectuelle, etc. Ce sera le ralentissement de toute vie sociale, la léthargie progressive, en un mot : la décadence ¹.

Est-ce cela que nous voulons? Avons-nous le droit de préparer la déchéance et l'asservissement de notre patrie? Est-il juste que deux générations détruisent l'effort de plusieurs siècles? Est-il normal que les cercueils soient plus nombreux que les berceaux?

Le maréchal Pétain, dans sa si noble allocution à la nation française, le 20 juin 1940, à l'heure sombre de l'armistice, a eu le courage de dire : « Trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés. Voilà les causes de notre défaite. L'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice. On a voulu épargner l'effort ; on rencontre aujourd'hui le malheur. » C'est le sort qui nous guette si nous ne réagissons pas pendant qu'il en est temps. Et dans son programme, le chef de l'Etat français met au premier plan la restauration de la famille, c'est-à-dire la victoire de la vie sur la mort.

La limitation des naissances n'est pas la seule cause d'affaiblissement de la population suisse; l'émigration en est une autre, et ses conséquences sont tout aussi graves. Nous en parlerons dans un prochain article.

Major de V.

¹ Bulletin commercial et industriel suisse, mai 1939.